



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61314>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **25-61314**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Archives nationales

Correspondant : MME LIMON BONNET Marie-Françoise, Directrice des Archives nationales

Adresse : 59 RUE RUE GUYNEMER PIERREFITTE-SUR-SEINE, 93380 Saint-Denis

Coordonnées :

Poste :

Courriel : marches.archives-nationales@culture.gouv.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de travaux d'intervention sur des matériaux contenant de l'amiante et ou du plomb sur le site de Paris

Lieu d'exécution : 60 rue Francs-Bourgeois, 75003 Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'accord-cadre a pour objet la réalisation de travaux d'intervention sur des matériaux contenant de l'amiante et susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiantes, dans le cadre des travaux de réparation et de maintenance du site de Paris des Archives nationales.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché public prend la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans montants minimum et avec un maximum 1 / 5 annuel de commandes s'élevant à 250 000 € HT soit 300 000 € TTC. L'estimation annuelle s'élève à 170 000 € HT soit 204 000 € TTC (estimation non contraignante contractuellement).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Date prévisionnelle de début des travaux : 01/10/2025

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est ensuite renouvelable trois fois par reconduction tacite. La durée totale du marché est fixée à 48 mois.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les dépenses résultant du marché public seront imputées au budget de l'État. Programme Patrimoine : 0175 / Action : 4 Patrimoine archivistique et célébrations nationales / Sous-action : 10 / Titre : 3 / BOP : 0175-CPAT / UO : C102 - Les candidats peuvent se présenter sous la forme d'un opérateur économique unique ou d'un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou conjoints avec mandataire solidaire. Conformément au C.C.A.P, une avance peut-être attribuée. Ce taux est calculé selon les modalités de l'article R. 2191-6 et suivants du code de la commande publique. Les prix sont unitaires et révisables. L'ordonnateur de la dépense est Madame la Directrice des Archives nationales. Le comptable assignataire des paiements est le chef du département comptable ministériel.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : La forme du groupement n'est pas imposée. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux indiqués au règlement de la consultation (RC). Un niveau minimum de capacité est exigé à l'article 5.4 du RC, concernant une certification relative aux travaux sur matériaux amiantés relevant de la sous-section 4

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité de l'offre : 50%
- Prix : 40%
- Critère environnemental : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : Le marché est passé en procédure adaptée conformément à l'article R. 2123-1 du code de la commande publique.

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 04/07/2025 à 15:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : ANSS4

Renseignements complémentaires : Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, une visite obligatoire sera organisée le 17/06/2025 à 10h00, les modalités sont renseignées au règlement de la consultation (RC). La composition de l'offre est indiquée au RC. Dans le cadre d'une procédure adaptée et conformément aux dispositions de l'article R.2123-5 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'organiser ou de ne pas organiser une phase de négociation avec les candidats dans les conditions précisées au RC. RECOURS - Mentionnés à l'article L. 551-1 du code de justice administrative.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Pour cette consultation, seuls sont autorisés les dépôts électroniques à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/06/2025